

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **98 (1962)**

Heft 20

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

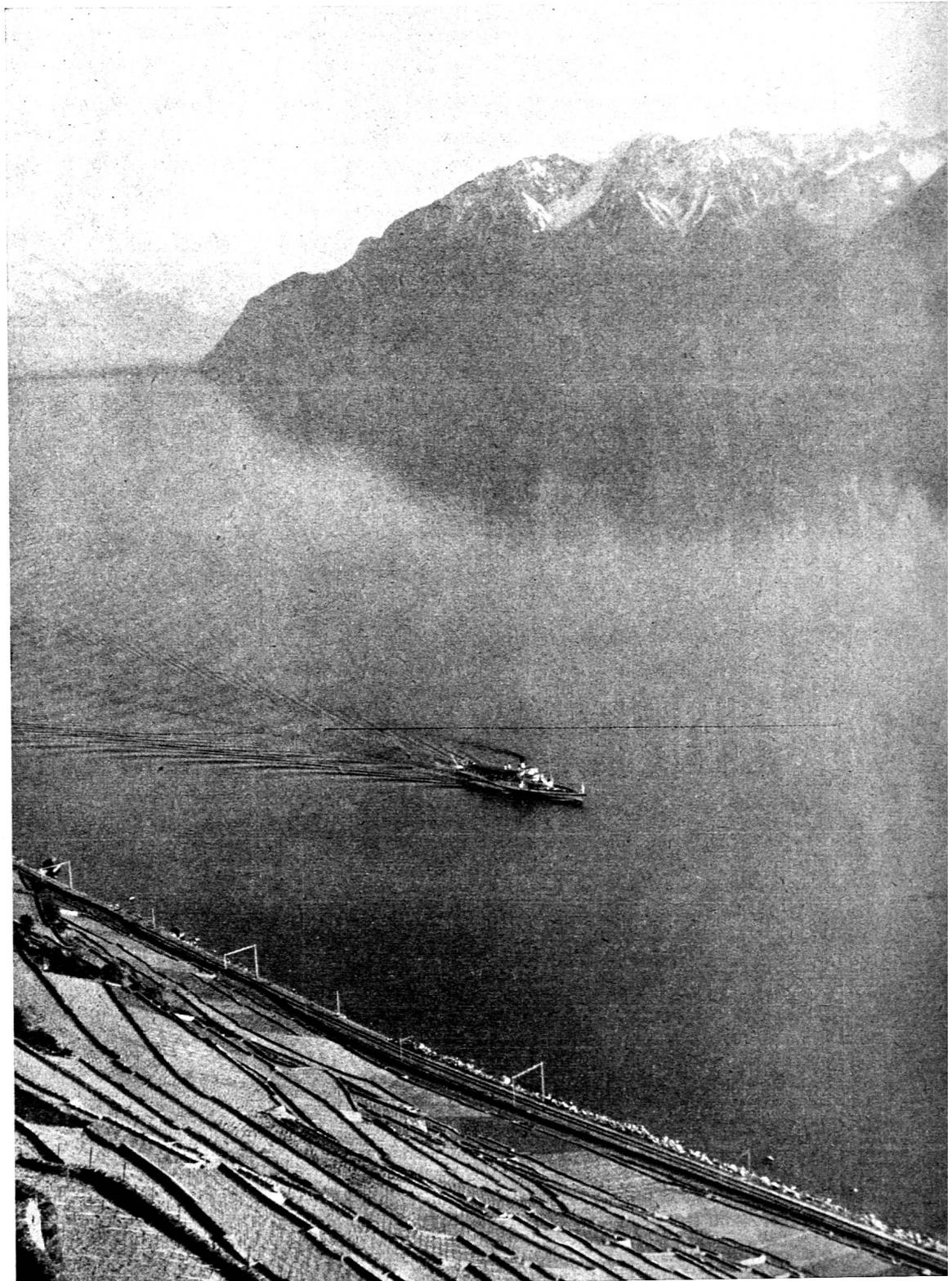
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



*Mon pays se tient devant moi ;
est assis devant son lac...*

(C.-F. Ramuz)

L'Ecole professionnelle de Moutier met au concours un poste de

maître à plein emploi

pour l'enseignement des branches générales aux apprentis dessinateurs en machines, mécaniciens et décolleteurs. Entrée en fonction : 1^{er} octobre 1962. Sont admis à postuler les candidats en possession d'un diplôme d'école secondaire ou d'études similaires.

Le cahier des charges peut être consulté à la direction de l'Ecole professionnelle, téléphone (032) 6 43 11. Le président de la commission de surveillance, M. A. Winkler, industriel, recevra les postulations manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats jusqu'au 16 juin 1962.



VOS PLUS BELLES COURSES D'ÉCOLE
St-Honoré 2 - Neuchâtel - Tél. (038) 5 82 82

CHAUMONT

à 30 minutes de Neuchâtel par funiculaire ou 15 minutes en auto

Hôtel Chaumont et Golf

Menus soignés — Service à la carte

Au bar : ses quick lunches — 70 lits

Tél. (038) 7 59 71 (72)

A. BOIVIN

Auberge touristique, Brunnen

La maison spéciale pour les écoles. Repas à tous les prix. 4 dortoirs avec matelas modernes, 6 cabines à 4 lits, logement de 100 paillasses avec coussins et couvertures.

Famille Hans Sager

Tél. (043) 9 12 50

Hôtel du Vieux-Bois

CHAUMONT, NE

Service sur assiette, soupe, restauration soignée

Tél. (038) 7 59 51

Claude Bron

ORTHOGRAPHE

Programme d'étude et de révision au degré secondaire, avec 180 exercices.

Deuxième édition, revue et complétée.

ÉDITIONS H. MESSEILLER, NEUCHÂTEL

Chalet du Val d'Arpettaz Champex

à 30 minutes du lac. Restauration, dortoirs avec couchettes. Arrangements pour écoles et sociétés.

C. LOVEY, propriétaire

Tél. (026) 6 82 21

Buffet de la Gare CFF

Neuchâtel

Se recommande

Tél. (038) 5 48 53

Bangkok

Ecole privée de la colonie suisse, cherche maître ou maîtresse de cours primaire (éventuellement couple, l'un de langue maternelle française, l'autre de langue maternelle allemande).

Contrat intéressant, minimum trois ans. Voyage payé, logement assuré.

Pour complément d'informations s'adresser Dr Henry GIRARD, chalet Guenéflin, CHATEAU-D'ŒX, VD.

télesiège
Grindelwald Visitez
First la région de First
(alt. 2200 m.)

centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald. — Prix réduits pour courses d'école. — Renseignements Tél. (036) 3 22 84

Hôtel des Pontins

VALANGIN (NE)

Salle pour écoles - Terrasse

Soupe - pique-nique autorisé

T. DELMENICO-TURETTI

Tél. (038) 6 91 25



Le billet du Congrès

Le billet du Congrès

Vendredi, pour le signataire de ces billets, ce ne sera plus, désormais, le nom parfumé d'aventure et d'exotisme, au vent du souvenir, du compagnon de Robinson Crusoe, mais la hantise d'avoir dû fournir, à date fixe, une prose qui, tout en informant, sût un peu aguicher ou divertir (et sans que ces deux nécessités contradictoires se nuisent mutuellement). Il a bien sollicité un peu de collaboration, mais... Faut-il en dire plus ? La vue régulière des mêmes initiales, au bas de ces papiers, renseigne d'emblée sur l'écho que son appel a éveillé !

Mais trêve de considérations personnelles. Venons-en au Congrès lui-même.

Il arrive assez fréquemment que des collègues se trompent sur le caractère de nos rencontres quadriennales. Ils s'imaginent que ce sont des assemblées administratives, où peuvent être discutées diverses questions relatives à la structure même ou à l'activité de la SPR. En fait, il y a, pour cela, les assemblées de délégués — et l'une d'elles, justement, se tiendra à Bienne, le vendredi 22 juin, préalablement au Congrès. Toutefois, les limites entre ces deux sortes de rencontres ne sont pas si strictes qu'on ne puisse, si besoin est, envisager et admettre quelque exception. C'est ainsi qu'on voit figurer, au point 7 de l'ordre du jour de la séance plénière qui se tiendra le samedi 23 juin au cinéma Palace, la « communication des décisions prises par les assemblées des délégués SPR ». Il est vrai que celles-ci sont d'importance pour l'avenir de notre société.

Quant au Congrès, j'y reviens, son objet essentiel réside dans la discussion d'un problème d'ordre pédagogique, de portée plus ou moins vaste. On sait désormais — et de mieux en mieux maintenant que chacun peut avancer à sa guise dans la lecture du rapport « Vers une école romande » — toute l'importance que revêt celui qui sera débattu cette année.

En dépit de l'intérêt général qu'il suscite en des milieux fort divers, on ne saurait s'attendre à ce que le rapport de J.-P. Rochat rencontre, en tous ses points, une approbation unanime. Ce serait trop beau — et peut-être inquiétant : rien ne ressemblerait plus, qui sait, à cette morne indifférence qui est comme la condamnation à mort des plus nobles causes... Le cadre même du Congrès, et son minutage extrêmement serré, ne se prêtent guère à la reprise de longs débats sur le fond. C'est pourquoi une séance préalable éventuelle a été fixée au samedi 16 juin, à 15 heures, au Buffet de la Gare de Neuchâtel, pour permettre la discussion aussi bien des thèses finales du rapport que des considérations fondamentales qui les justifient. Rappelons, pourtant, qu'il est recommandé à tous ceux qui ont, non seulement des amendements à proposer, mais l'intention de participer à la séance de Neuchâtel, de s'annoncer jusqu'au 8 juin à notre collègue Adrien Perrot, président de la SPR, Haute-Route 18, Bienne.

F. B.

Stage de Chexbres

Les 25 et 26 mai, a eu lieu à Chexbres le quatrième stage organisé par le Centre d'Information et de Public Relations avec le concours de la SPR.

Sous la double présidence de MM. R. Jordan (CIPR) et G. Willemin (SPR), une trentaine de délégués des sections SPR et de Fribourg, entourés d'une vingtaine d'invités, ont assisté aux conférences et pris part aux discussions. Tous les exposés ont étudié, sous un aspect ou sous un autre, les problèmes de la collaboration, au sein des classes, au sein des entreprises, dans l'Europe actuelle et dans celle de l'avenir.

Ce quatrième stage a constitué un quatrième succès. Merci au CIPR de son initiative.

G. W.

VAUD

VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Assemblée générale extraordinaire du 26 mai 1962, à Renens

Sous la présidence experte et souriante de L. Vivian, l'assemblée forte (!) de 300 personnes environ a abordé, avec quelque retard, l'ordre du jour prévu. On avait un peu de peine, en cette journée assez fraîche mais ensoleillée de mai, à prendre place dans la salle.

1er objet : Motion Lavanchy : Secrétariat central.

A. Veillon, président de la commission, fait une brève introduction et propose une légère modification au rapport :

Conclusion 4 : remplacer « Ses attributions sont... » par « Ses attributions pourraient être... ».

Après une discussion largement utilisée, spécialement quant aux attributions à confier à ce secrétaire, le rapport et les conclusions de la commission (voir *Educateur* No 17, du 11 mai 1962) sont adoptés à une très forte majorité (7 voix opposées).

Une décision importante a donc été prise, qui engage l'avenir de la SPV, sa force, son unité. Il faut en rendre hommage à tous les membres de la commission, les remercier du travail de qualité qu'ils ont fourni, du sérieux qu'ils ont mis à cette étude. Ils ont leur juste ré-

compense dans le résultat du vote de l'assemblée de Renens et dans la grande compréhension qu'ont montrée les sections à l'égard des problèmes qui se posent actuellement à notre SPV et de la solution envisagée pour les résoudre. Merci tout spécialement à Veillon — qui s'en est fait l'apôtre dans le canton — de toute la bonhomie, du dynamisme, de l'enthousiasme qu'il a mis à défendre cette cause, à la faire triompher.

Quant à ceux qui ont exprimé quelques craintes au sujet de cette structure nouvelle, ils ont, par leurs interventions au sein des sections ou à l'assemblée générale, montré les écueils à éviter. Ils ont souvent fait préciser l'image un peu confuse qu'on se faisait parfois de ce secrétariat et ont contribué ainsi à éclaircir le débat. Il faut espérer que l'efficacité qu'on attend du nouveau régime effacera peu à peu les regrets qu'ils ont d'abandonner l'état de choses actuel.

3e point : Formation accélérée d'instituteurs.

Exposé documenté et très complet de R. Michel qui donne le film des événements à partir de l'assemblée extraordinaire du 3 juillet 1961. Il rappelle par ailleurs les conditions actuelles de la pénurie. Il donne connaissance ensuite du projet élaboré par la commission consultative de l'enseignement primaire. La SPV a pu faire part de ses suggestions, il en a été largement tenu compte.

Le projet ayant été présenté dans la plupart des sections, nous n'y reviendrons pas.

Après une discussion animée quant à l'opportunité de voter un ordre du jour, l'assemblée laisse finalement le soin au CC de répondre au Département et lui fait confiance en ce qui concerne les termes de cette réponse.

Nous reprendrons dans un prochain bulletin les points 2 et 4 de l'ordre du jour : statuts SPR et motion Paquier.

En fin d'assemblée, M. A. Perrot, président SPR, remercie la SPV pour les décisions prises, en particulier pour la résolution relative au secrétariat romand.

R. S.

Postes au concours

AIGLE. Maître de classe supérieure. Entrée en fonctions dès que possible, selon entente ultérieure avec le maître désigné.

ST-LÉGIER. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 27 août 1962.

Groupe de dessin

Dernière réunion avant les vacances : *samedi 2 juin, à Pully, au Prieuré, 15 heures.*

A l'ordre du jour : communications diverses, examen de travaux d'élèves, visite de l'exposition Daumier.

Invitation cordiale à tout membre du corps enseignant.

Association des maîtres de classes supérieures

Nous rappelons l'assemblée générale de printemps, le *mercredi 6 juin, à 14 h. 15, Aula du Belvédère, à Lausanne.*

Cette assemblée revêt une importance particulière, tant par le sujet qui sera traité :

« Où vont les classes supérieures vaudoises ? » que par les personnalités qui participeront au forum.

Nous avons fait appel à MM. Marcel Monnier, chef du service de l'enseignement secondaire, Berthold Beauverd, inspecteur de l'enseignement primaire, Philippe Monnier, directeur des écoles secondaires de Tramelan, René Trumpler, Sekundarlehrer à Staefa, Rémy Zuchuat, maître secondaire à Sion, ainsi qu'à quelques collègues vaudois de la campagne et de la ville.

Au moment où l'école vaudoise s'oriente, qu'on le veuille ou non, vers des structures nouvelles, chaque membre sera heureux de se faire une opinion et de s'associer aux débats préliminaires.

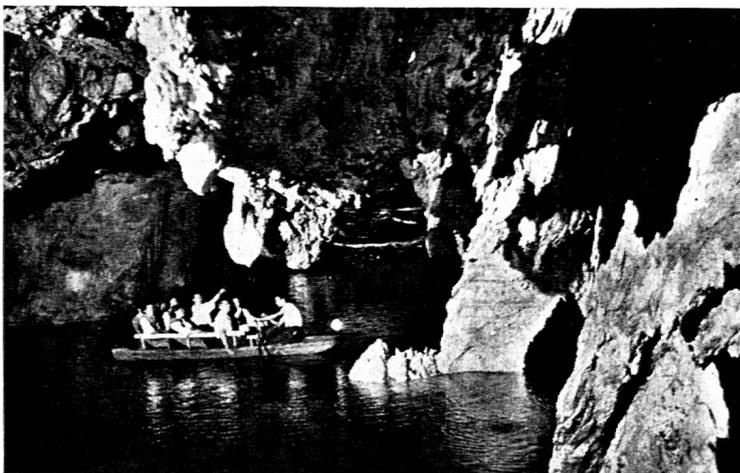
AVMG — Week-end de plein air

Le cours de plein air prévu pendant le week-end des 26 et 27 mai a été renvoyé pour cause de mauvais temps aux 9 et 10 juin. Des places sont encore disponibles et les collègues qui désireraient prendre part à ce cours sont priés de s'inscrire sans retard auprès de l'organisateur : M. J.-P. Monod, av. du Temple 59, Lausanne, tél. 32 59 16. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'« Educateur » du 11 mai (No 17).

Le chef technique de l'AVMG
R. Yersin.

Echallens

Mardi 5 juin, à 16 heures au local habituel, leçon de gymnastique. *Venez tous !*



Le plus grand lac souterrain d'Europe

SAINT-LÉONARD (Valais)

A 6 kilomètres de Sion — Parc pour autos — Débit de boissons
Téléphone (027) 4 41 66

O U V E R T U R E P E R M A N E N T E

Connue depuis fort longtemps par les habitants de la région, ce n'est qu'en 1943 que cette nappe souterraine fut explorée par quelques membres de la Société suisse de spéléologie. Les nombreuses études effectuées par les spéléologues suisses ont révélé que la caverne est due à un remarquable phénomène de dissolution de gypse. C'est en 1949 que la presse romande inaugurait cette merveille de la nature ouverte au public. Depuis ce jour, de très nombreux visiteurs naviguent sur le lac souterrain, dont la réputation va croissant, non seulement chez nous, mais également à l'étranger. Passants qui visitez le Valais, arrêtez-vous à SAINT-LÉONARD, vous y trouverez une grotte de Capri en plein vignoble et vous repartirez emportant avec vous le souvenir d'un voyage en pays des merveilles.

GENÈVE

GENÈVE

UAEE - Soirée « Perchettes »

Notre soirée « Perchettes », de fameuse renommée, aura lieu le mercredi 13 juin à 19 h. 30, au Creux-de-Genthod. Inscrivez-vous nombreuses auprès de Mlle

G. Hurni, Plan-les-Ouates, tél. 8 12 50, jusqu'au 11 juin. Rendez-vous pour les non-motorisées, qui sont prises en charge par les automobilistes de l'UAEE, à 19 heures, devant l'Hôtel des Familles, au début de la rue de Lausanne. C. G.

NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Cartel et comité central

Le 24 mai étaient réunis coup sur coup, le Cartel VPOD et le comité central.

Le premier tenait sa séance annuelle réglementaire pour les nominations statutaires et l'audition des rapports d'exercice.

Le président actuel, M. Berberat, qui avait promis son secours pour l'intérim ensuite de la démission inattendue de M. Luc de Meuron, se retire après avoir fourni le gros effort de l'organisation de la campagne pour nos traitements. Nous ne réussissons pas à lui trouver un successeur au sein de la présente assemblée. Des démarches seront tentées auprès d'un professeur de La Chaux-de-Fonds déjà pressenti. La caisse reste aux mains de notre dévouée collègue, Mlle S. Voumard, et le secrétariat au soussigné. La vice-présidence reviendra probablement au futur président de la SPN-VPOD. Quant aux délégués, les diverses associations les désigneront elles-mêmes proportionnellement à leurs droits.

Le porte-parole des vérificateurs des comptes, M. G. Treuthardt, complimente Mlle Voumard pour son travail exact et soigné. Les comptes bouclent par un déficit de 510 fr. 40. Nous avons payé pour la campagne des traitements 3 668 francs. Les cantonniers ont déjà versé leur part, soit 305 francs, et la SPN a avancé 800 francs.

Puis le président passe en revue toute l'activité du Cartel depuis qu'il en assume la direction. Nous l'avons déjà résumée ici dans nos comptes rendus de séances. Nous ne nous répéterons pas.

L'augmentation de l'indice du coût de la vie, monté de 189 à 192,2, nous vaudra la hausse correspondante de nos traitements. A cause de tous les calculs qu'impose la nouvelle loi, un arrêté concernant l'indice est remis à cet été et aura un effet rétroactif au 1er avril.

Les questions de classification ont donné lieu à des entrevues avec les chefs de départements et leurs subordonnés, pas toujours à la satisfaction de ceux-ci.

A 20 heures, le Comité central était convoqué pour mettre la dernière main à l'organisation de la « Trisannuelle ». Tout semble bien au point. Malheureusement, la coïncidence avec le séminaire de Chexbres et une conférence des directeurs et inspecteurs nous privera d'un bon nombre d'invités.

W. G.

Recrue

Nous saluons cordialement l'entrée dans la SPN-VPOD de Mme Odette Haller-Bourquin, institutrice aux Hauts-Geneveys.

W. G.

Démissions

Mlle Francine Matthey, institutrice au Locle, et Mlle Martine Robert-Grandpierre, à Villiers, quittent l'enseignement et la SPN-VPOD pour se marier. Nous les félicitons et leur présentons nos vœux cordiaux de bonheur.

W. G.



Votre **épargne**
 Vos **emprunts** au

Crédit Foncier Neuchâtelois

Société anonyme au capital de Fr. 6 000 000.-

Siège social: **Neuchâtel** Rue du Môle 6

Agences à La Chaux-de-Fonds et au Locle - 25 correspondants dans le canton

FONDÉ EN 1863

JURA**Bernois**

Cours N° 2 - L'Inclusal Cours N° 4 - L'écriture au chablon

Rappel aux participants :

Ces cours auront lieu à l'Ecole normale de Delémont, les mercredis 6 et 13 juin.

L'Inclusal : Salle des sciences, à 14 heures.

Ecriture au chablon : Salle de couture au 1er étage, à 16 heures.

Pour les autres communications : se reporter à la circulaire des 3 et 4 avril.

Le comité.

† Maurice Beuret, instituteur

Le matin du vendredi 17 mai, le glas funèbre des cloches de l'église de Montfaucon a répandu la nouvelle de la mort de M. Maurice Beuret, instituteur aux Montbovats. Cette nouvelle a attristé un grand nombre d'élèves, de collègues, d'amis et de connaissances. Certes, on le savait atteint d'un mal sournois et implacable, mais on espérait qu'un nouveau traitement enrayerait le mal une fois encore.

Hélas ! la lutte a été vaine. M. Maurice Beuret s'est éteint à l'hôpital de l'Île, à Berne, dans la nuit du 16 mai, après de grandes souffrances, mais dans un esprit de foi et de confiance en Celui qui a dit : « Je suis la Résurrection et la Vie ; celui qui croit en moi aura la vie éternelle. »

Maurice Beuret, originaire du Bémont, est né aux Rouges-Terres en 1900. Fils d'une grande famille paysanne de la Montagne, comme sa sœur aînée, il se voua à l'enseignement, laissant à ses frères le soin du domaine agricole familial.

Le diplôme d'instituteur couronna ses études à l'Ecole normale de Porrentruy.

Nommé à Soubey, il enseigna pendant un quart de siècle dans ce pittoresque village du Clos-du-Doubs, dans une classe de trois degrés. Il se donna complètement à sa tâche, dans des conditions difficiles, mais avec un succès digne d'éloges.

Sa santé ébranlée par un travail pénible, il quitta Soubey, désigné comme titulaire de la classe unique des Montbovats, commune de Montfaucon, hameau proche de sa maison natale. Il avait d'ailleurs la nostalgie du Plateau franc-montagnard, où chaque été, pendant les vacances, il venait donner un coup de main à ses frères pour les grands travaux des champs.

M. Maurice Beuret était de la « vieille école », comme on se plaît à dire aujourd'hui. On le lui aurait dit, qu'il eût répondu : « Avec honneur ! »

Actif, consciencieux, pratique, exigeant, il faisait foin d'un programme encombrant — dans une classe unique — pour s'en tenir au principal : la langue française et l'arithmétique. Et avec cela, il arrivait à des résultats des plus satisfaisants. Inspecteurs et commission d'école avaient plaisir à visiter sa classe, car c'était une classe bien tenue. Et cela jusqu'au dernier moment, malgré une maladie qui ne lui laissait pas de répit.

M. Beuret trouvait un délassément dans la pratique de l'apiculture, où il était passé maître. Et comme son combourgeois et homonyme, l'ancien curé des Breuleux, il disait : « Plus j'apprends à connaître les hommes, mieux j'aime les bêtes ! »

M. Maurice Beuret était un Franc-Montagnard de vieille roche : aimable, accueillant, fidèle à sa foi et à ses amis, mais aussi tenace et malicieux à ses heures. Sous une écorce rude, il cachait un grand cœur.

Au nom de tous ceux qui l'ont connu, qu'il soit permis à un ami d'exprimer ici ses condoléances attristées et d'adresser à Mme Beuret, à ses enfants et à la parenté, l'assurance que tous s'associent à leur douleur et à leur deuil.

DE TOUT**ETC.**

Connaissez-vous votre pays ?

Chaumont sur Neuchâtel

Sommet du Jura neuchâtelois (1175 m. d'altitude) Chaumont domine le lac et le chef-lieu de son profil pittoresque et de ses contreforts boisés. Facilement accessible, il est le but idéal de courses d'écoles et de promenades familiales.

On y accède en 15 minutes en auto par une excellente route, en 12 minutes par le pimpant funiculaire partant de la Coudre et en 1 h. 30 à 2 h. à pied par de jolis chemins et sentiers.

Circuits et itinéraires peuvent être combinés avec possibilités de redescendre ailleurs, par exemple, par le flanc nord sur le riant Val-de-Ruz sur Savagnier

ou sur Valangin (site historique doté d'un célèbre château), ou encore, par la Dame, sur Enges.

Près de la station du funiculaire une tour panoramique, surmontée d'un phare, permet d'embrasser un paysage grandiose sur le lac et les Alpes.

De vastes espaces herbeux offrent la possibilité de pique-niquer et de jouer, sans omettre les jardins et terrasses des hôtels et restaurants qui ont l'amabilité de soutenir notre journal de leur publicité.

L'air de Chaumont est salubre, preuve en est le nombre d'estivants et l'existence de plusieurs colonies d'enfants.

Collègues romands, ne manquez pas de venir à Chaumont !

F. Perret.

Neuchâtel

Restaurant de

l'Hôtel Du Peyrou

Tél. (038) 5 11 83

Dîners, réceptions, banquets, repas de noce, bals

Direction : René Merlotti.

Rest. Ferme Robert sur Noiraigue

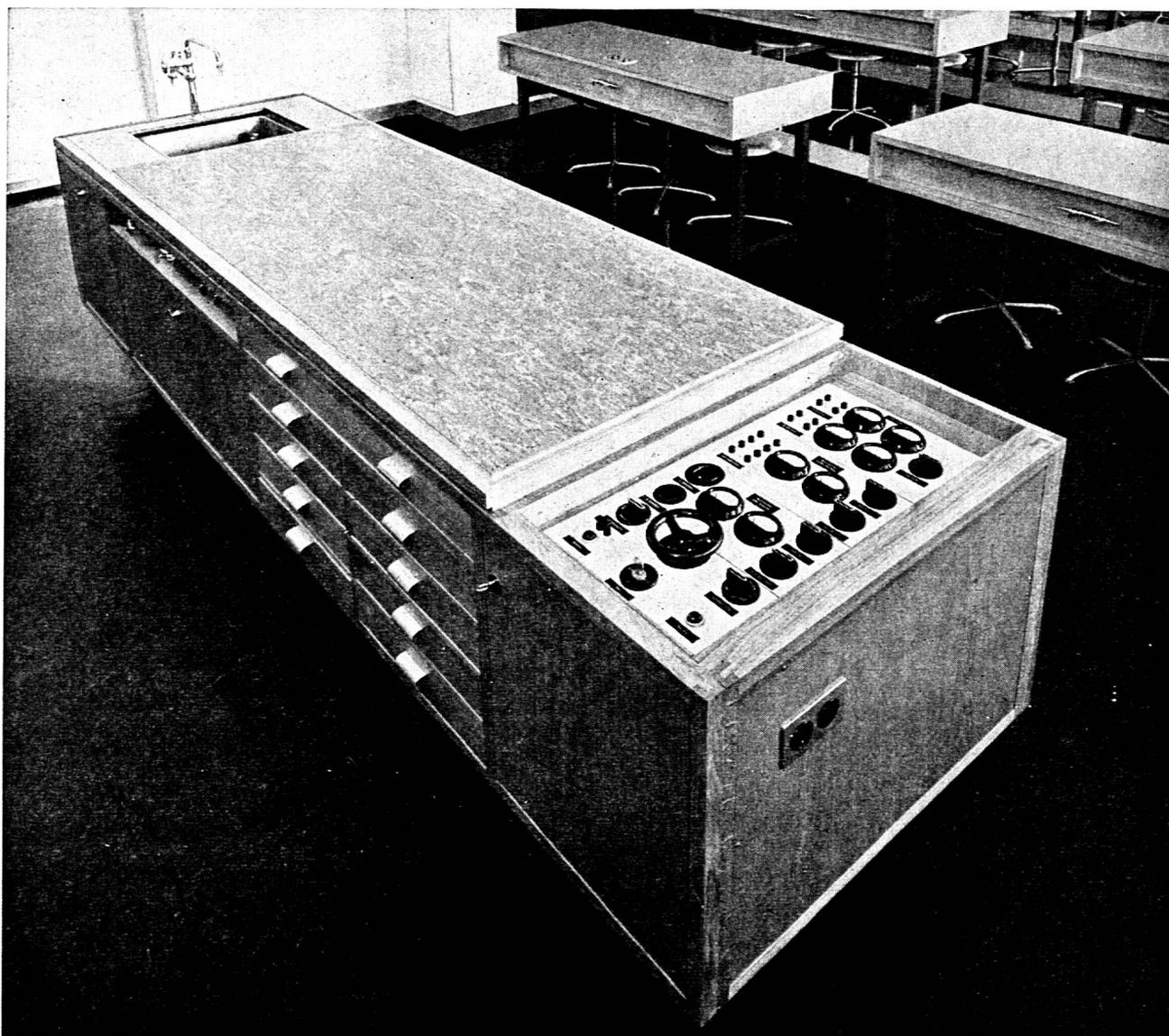
au pied du Creux-du-Van — Salles, dortoirs pour 40 personnes — Grand jardin (500 personnes) — Truite, poulet, crème morille — Prix spéciaux pour écoles depuis 2 fr. 80.

Se recommande

Famille GLAUSER

Tél. (038) 9 41 40


SIEMENS



Tables d'alimentation

SIEMENS met à votre profit sa grande expérience dans la construction de tables universelles d'alimentation, munies de transformateurs variables et de redresseurs au sélénium, destinées à l'enseignement expérimental de la physique et de la chimie.

Les types normalisés ont subi avec succès les épreuves de l'ASE et sont recommandés par la commission des appareils de la Société Suisse du Personnel Enseignant, étant spécialement adaptés pour les classes supérieures des écoles techniques.

Les différentes exécutions — transportables, roulantes ou fixes — sont livrables du stock.

Ne manquez pas de nous demander des références et des offres sans engagement, car nos spécialistes sont à votre disposition.

S. A. des Produits Electrotechniques Siemens

Zurich (051/25 36 00) Berne (031/2 98 97) Lausanne (021/22 06 75)

EVASION

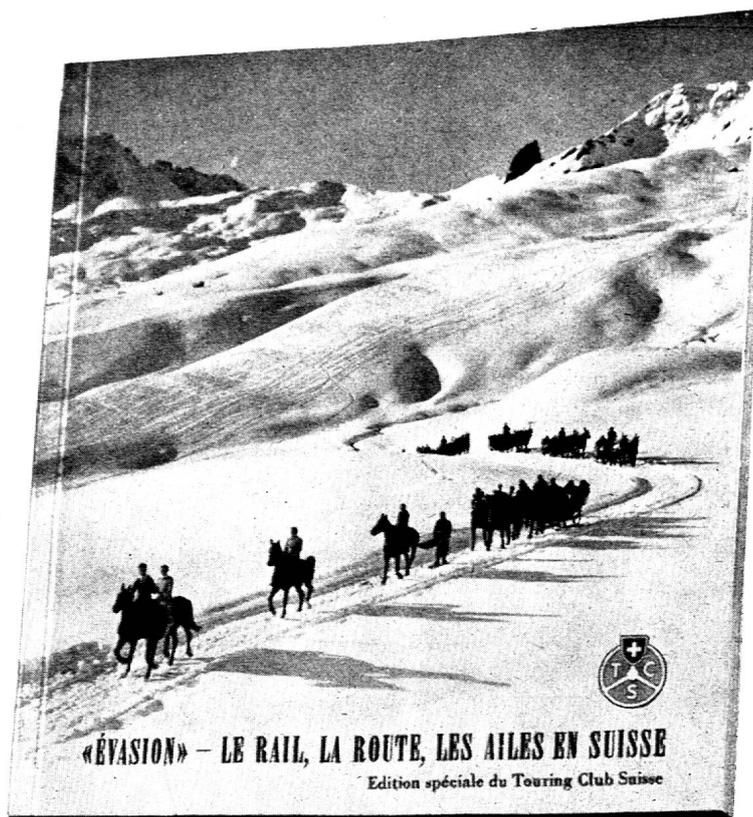
Le rail, la route, les ailes
en Suisse

Edition spéciale du Touring Club Suisse

Un magnifique album dédié à notre tourisme. 300 photographies exceptionnelles, choisies entre 4000.

Fr. 12.— pour les sociétaires du TCS.

En vente dans tous les offices du TCS.



Funiculaire Lugano - Monte San Salvatore

Panorama splendide

★

La plus belle promenade de
la région

★

Tarif spécial pour écoles



Chambrelieu NE

Au carrefour des courses pittoresques : les célèbres
gorges et grottes de l'Areuse.

Stop au Buffet de la Gare

A. Jeanmonod - Tél. (038) 6 51 09

Alkoholfreies
HOTEL-RESTAURANT

OBERBERG

NEUHAUSEN AM RHEINFALL

Si votre classe visite la **Chute du Rhin** ne manquez pas de loger ou de vous ravitailler chez nous. Dépendance spécialement installée pour le logement d'écoles et de touristes.

Tél. (054) 5 14 90.

Hôtel du Château Valangin

Jardins pour pique-nique à proximité du
célèbre château

W. BREGUET

Tél. (038) 6 91 02

Vos courses d'école en car avec

Charles Mauron

LA CHAUX-DE-FONDS

Serre 37

Tél. (039) 2 17 17

UN SOUVENIR INOUBLIABLE !

Offrez à vos élèves une sortie dans le pittoresque Loetschental (Valais), à

FAFLERALP (1800 m.)

avec sa riche flore alpine, ses forêts de mélèzes, ses lacs de montagne, ses glaciers étincelants et ses sommets recouverts de neige éternelle. Vous trouverez dans les **HOTELS FAFLERALP** bonne chère et bon gîte. **Prix spéciaux pour les écoles.** Car postal Gampel-Goppenstein-Blatten. Prospectus et renseignements par **H. Gürke**, dir. des Hôtels Fafleralp - Tél. (028) 7 51 51.

Petit Hôtel de Chaumont

à deux pas du funiculaire

Prix modérés ! Se recommande, la nouvelle tenancière

Mme ROGNON

Tél. (038) 7 59 10

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

Nouveau

Répertoire des bourses suisses

L'Association suisse pour l'orientation professionnelle a publié une 4^e édition du Répertoire suisse des bourses complètement remaniée et mise à jour. Le manuel actuel se fonde sur de vastes enquêtes faites auprès de toutes les institutions qu'il a été possible d'atteindre et octroyant des subsides quelconques pour la formation et le perfectionnement professionnels. Il offre un aperçu détaillé d'environ 1400 fonds de bourses officiels et privés. Pour chaque fonds les indications suivantes sont données sous forme de tableau : rayon d'activité, nom et adresse, but, conditions et possibilités financières. Le texte comprend d'intéressants articles consacrés aux frais de la formation professionnelle (avec exemples de calculs établis pour les diverses possibilités de formation), au développement de nos bourses, à la demande de bourses (avec modèles de requêtes). En outre, une liste d'adresses de tous les offices cantonaux d'orientation professionnelle est fort utile aux personnes voulant être conseillées. Cet aide-mémoire de 355 pages, muni d'un index alphabétique pratique, rendra de très précieux services. Il peut être obtenu auprès du secrétariat général de l'orientation professionnelle, case postale, Zurich 22, ainsi que dans toute librairie au prix de Fr. 21.— (Editions H.R. Sauerländer & Cie, Aarau).

D'UN TRIPLE ÉQUILIBRE

Il m'arrive, en compagnie de jurés dont je ne partage pas toutes les idées pédagogiques, d'assister à des examens pratiques. Quelles que soient nos opinions sur les sujets brûlants de l'éducation contemporaine, quelque discordantes qu'elles soient*, nous nous accordons parfaitement, quant à l'appréciation que mérite le candidat, suivant qu'il a satisfait ou non, au cours de la matinée, à un triple équilibre.

... Equilibre entre l'oral et l'écrit ! Certains candidats, véritables moulins à paroles, confondent les métiers d'orateur et d'instituteur. Rien sur les tables, rien au tableau noir ! A l'ombre de leurs discours naissent ceux de leurs administrés que, pérorant, ils ne peuvent entendre. Car le babil du maître détermine le babil des élèves. Le résultat est mince : verba volant ...! Par contre d'autres candidats règnent toute la matinée sur un peuple de scribes. Les exercices écrits se succèdent, dont les manuels fournissent une mine inépuisable. Scripta manent...? Hélas, non ! Ces éphémères travaux sont confiés à l'ardoise ou à un cahier de « brouillons »...

... Equilibre entre l'enseignement et le contrôle ! D'une part, quelquefois, le candidat affairé à communiquer ses connaissances aux mioches, oublie de mener à chef cet enseignement ; toute notion mérite qu'on s'y arrête, qu'on la répète et qu'on en contrôle l'acquisition. D'autre part, bien plus fréquemment, la matinée se passe en contrôles : dictée, exercices lacunaires de grammaire, problèmes, questions mélangées de calcul mental, le tout non préparé. Les « as » surmontent bien ces difficultés, en tirant orgueil pour les autres, qui accumulent les erreurs, il s'agit d'un véritable entraînement à la faute... Attention ! Au point de vue éducatif, les épreuves scolaires doivent être l'occasion de victoires — même chèrement achetées — mais pas de défaites.

... Equilibre, enfin, entre l'enseignement collectif et les contacts individuels ! Là où un tel voit une entité, la classe, et s'adresse à elle en oubliant qu'elle se compose d'enfants bien dissemblables, l'autre n'a d'yeux que pour ceux de Lucette et de Pierrot. Il s'ensuit d'interminables dialogues qui ne profitent qu'aux intéressés et qui font perdre du temps à leurs camarades.

Un bon enseignement tient compte de ce triple équilibre entre l'oral et l'écrit, entre l'enseignement et le contrôle, entre le collectif et l'individuel. Le candidat qui ne réalise pas cet équilibre sentira vaguement que « quelque chose n'a pas marché ». Quant aux jurés, ils seront unanimes à déceler le défaut des leçons entendues.

A. Ischer.

*Que voilà, sous la plume d'un ancien régent, une belle phrase illustrant les cas les plus ardues de la règle de « quelque ». Ecoiliers, méfiez-vous ! elle pourrait bien apparaître au tableau noir, un de ces prochains matins...

LA PLUIE ET L'ÉROSION TORRENTIELLE

Cette étude a fait l'objet d'un tirage à part que l'on peut se procurer à la **Guilde de documentation (Morier-Genoud, Veytaux-Montreux)**, pour le **prix de 1 franc**.

En outre, les questionnaires à l'usage de l'élève tirés de cette étude sont à disposition des collègues chez **Charles Cornuz, inst., Le Chalet-à-Gobet/Lausanne. (Prix 5 cts la feuille)**.

«Faut-il supprimer les écoles normales?»

Tel est le titre de deux articles publiés par l'hebdomadaire français « Réforme », les 28 avril et 5 mai derniers sous le nom de G. Boulade, auteur d'une série d'exposés sur « la crise de l'enseignement français ». Les abonnés de l'« Educateur » sont sans doute assez peu nombreux à les avoir lus, c'est pourquoi il me paraît intéressant de les résumer pour eux en y ajoutant quelques commentaires se rapportant au canton de Vaud.

M. Boulade examine d'abord les reproches adressés à l'école normale ; nous laissons de côté ceux qui se rapportent à l'origine de l'école laïque de Jules Ferry et ne retenons que ceux qui ont trait à l'organisation actuelle, qui date de 1946. Cette organisation prétend d'une part « reconstituer et préserver l'esprit de l'école normale » qui groupe pendant quatre ans des élèves qui se préparent dès le début et par l'esprit à leur carrière d'enseignant, et d'autre part « empêcher cette formation en vase clos qu'on leur reprochait, souvent à juste titre » en favorisant leur accès aux études supérieures, leur préparation aux concours d'entrée dans une grande école et leur admission « dans les collèges d'enseignement général par la préparation de quelques certificats de licence ». Alors d'où proviennent les critiques ? Tout d'abord de leur rendement « terriblement insuffisant » (en 1957, l'effectif des promotions à la sortie des écoles normales était de 5000 instituteurs à peine alors qu'il en eût fallu déjà à ce moment 15 000). Il faut donc faire appel à des instituteurs remplaçants « recrutés sans formation professionnelle », de sorte « que la France est l'un des rares pays dits développés où l'on peut devenir instituteur sans aucune formation préalable ». La deuxième critique vient de ce que les écoles normales « n'offrent qu'une seule année de formation professionnelle alors qu'il en faudrait deux », ce qui conduit à « ce tourbillon de stages » avec de « rares périodes d'étude véritable et de travail personnel ».

Le dernier projet de réforme (de MM. Becker, Brice et Perrin, déposé à la Chambre sous la forme de proposition de loi en octobre 1961) considère les écoles normales comme « un vieux système périmé », à maintenir uniquement comme instituts de formation professionnelle ; ce qui doublerait leur capacité de formation, les écoles normales restant les mêmes mais débarrassées de toute préparation au baccalauréat. Or, dit l'auteur de l'article, cet argument n'a guère de poids, car on ne voit pas les bacheliers « se presser en foule aux portes de nos écoles normales » ; sur 2044 places mises au concours en 1960 pour l'entrée des bacheliers aux écoles normales, 1695 seulement ont été reçus et il en faudrait dix fois plus. L'auteur craint en outre que, si jeunes gens et jeunes filles préparent le baccalauréat dans les lycées, ils ne soient séduits par l'appel d'autres carrières beaucoup plus tentantes que « la modeste profession d'instituteur ». Il ajoute que si l'on peut dire « tant mieux, s'ils peuvent devenir d'excellents ingénieurs ou de bons avocats », l'on doit dire « tant pis pour l'enseignement » !

Alors, comment améliorer l'École normale sans la fermer ? D'abord en multipliant les écoles normales (internats, ne l'oublions pas) qui ne peuvent remplir leur rôle que si elles gardent des dimensions modestes (200 à 250 élèves), si elles sont toujours le centre d'un complexe d'écoles primaires où les candidats à l'en-

seignement font leurs premières armes sous le contrôle permanent des maîtres titulaires ; les écoles normales pourraient en outre devenir « un centre permanent de renouvellement culturel de tous les maîtres du département ». Dans une école peu nombreuse (comme, ajouterons-nous, dans des classes peu nombreuses) « les contacts entre professeurs et élèves pourraient être plus directs et plus personnels, ce qui est possible dès que l'école échappe à l'affreuse loi du nombre » (on en sait quelque chose à l'École normale de Lausanne). Je remarque qu'un tel programme se pourrait accomplir aussi bien dans une école normale purement pédagogique.

M. Boulade réclame la formation pédagogique en deux ans, en réservant « une place de premier plan... aux sciences humaines : psychologie des groupes, sociologie, informations économiques, politiques, religieuses... Il faudrait que les élèves-maîtres fussent exercés à l'analyse et à la compréhension des nouvelles forces agissantes dans notre monde et qu'ils fussent initiés aux grands courants spirituels de notre époque » (par des cours et conférences). Il voudrait aussi élargir la formation esthétique des futurs maîtres « afin qu'ils puissent ensuite faire mieux comprendre à nos enfants de condition modeste le langage de la musique et de la peinture ». Très sagement, l'auteur admet que pour remplir ce programme, il faut du temps, « et des intervalles fréquents de méditation, de réflexion et de travail personnel », et que deux ans de formation pédagogique s'imposent. Sans le dire expressément, M. Boulade admet donc la préparation au baccalauréat dans les écoles normales.

Les idées de M. Boulade me satisfont d'autant plus que je suis partisan du maintien des écoles normales pour diverses raisons, plus particulièrement dans le canton de Vaud. Seulement, il faudrait prolonger à cinq ans les études afin de renforcer et la formation intellectuelle et la préparation pédagogique. Si les candidats à l'enseignement provenaient tous — c'est à peu d'élèves près le cas aujourd'hui — des classes supérieures et des collèges, il serait relativement facile de les amener en trois ans, sinon au baccalauréat (tous les élèves de l'école normale n'en sont pas capables et il serait fâcheux que des exigences trop rigoureuses éliminent des jeunes gens moins intellectuels mais qui tiennent à entrer dans l'enseignement primaire, et sont capables d'y œuvrer avec bonheur), du moins à un baccalauréat spécial accordant l'entrée dans certaines facultés, moyennant peut-être des examens de passage ou l'obtention de certaines moyennes à l'école normale ; ou encore, on pourrait prévoir que les instituteurs soient admis à acquérir certains certificats de licence leur permettant d'enseigner dans les classes secondaires ; cette dernière solution s'impose à mon esprit quand je vois le courage, la volonté et la persévérance des candidats au brevet primaire supérieure et quand je lis le vœu de la SVMS que les classes d'orientation soient confiées à des maîtres de formation universitaire.

En ce qui concerne la formation pédagogique, remarquons que deux ans ne suffiraient pas à l'éducation artistique (dessin, peinture, chant, éventuellement musique instrumentale) et gymnastique... à moins que l'on ne crée partout dans les écoles primaires des maî-

tres spécialisés itinérants. La formation professionnelle est commencée actuellement dès la troisième année ; avec une cinquième année, l'on pourrait reporter ces enseignements (psychologie générale, psychologie de l'enfant, histoire de la pédagogie) à la quatrième, déchargeant d'autant la troisième au profit des enseignements de culture.

Il ne faut pas oublier que l'orientation des études est très différente à l'école normale et à l'université : celle-

ci prépare des spécialistes, celle-là des maîtres qui soient des éducateurs. Dans l'enseignement élémentaire, il est essentiel d'avoir des hommes complets plutôt que des spécialistes, des hommes qui aiment les enfants et se sentent la vocation d'éducateurs. Je ne pense pas que deux ans de formation pédagogique soient suffisants pour les candidats qui ne ressentent pas déjà en eux l'appel d'une vocation.

G. Chevallaz.

Enseignement occasionnel: le Chili

La présence de l'équipe suisse de football au Chili intéresse nos grands élèves des classes terminales. Profitons de l'occasion pour étudier le Chili, bien que ce pays ne figure pas au programme.

On utilisera d'abord les questions 2, 3, 4 et 5 du questionnaire de la Géographie universelle », de Rebeaud, page 111, dont on trouvera les réponses pages 44 et 45 de la brochure No 70 de notre documentation scolaire ; les pages 42 et 43 apportent d'autres renseignements intéressants.

On fera montrer sur la carte le trajet parcouru par l'avion en 27 heures de vol, avec escales à Dakar, Rio-de-Janeiro et Buenos-Aires ; à propos du survol des Andes, on parlera des premiers héros de la ligne postale aérienne France-Amérique du Sud, pour qui le courrier était chose sacrée qu'il fallait coûte que coûte ache-miner. On citera Mermoz, Guillaumet, Saint-Exupéry (dont on pourra lire quelques extraits de « Vol de nuit »). On racontera l'exploit extraordinaire de Guillaumet marchant huit jours en descendant les Andes où son appareil s'était brisé sur la montagne et qui déclara : « Ce que j'ai fait, aucune bête n'aurait pu le faire. » En 1934, treize voyages sont effectués à date fixe, en 1935, quarante-deux, en 1936, quatre-vingt-six. Le 7 décembre 1936, à 3 heures du matin, Mermoz quitte Dakar pour la dernière fois avec son hydravion « La Croix-du-Sud ». A 10 h. 47, le poste d'écoute de Dakar reçoit ce message : « Coupons moteur arrière droit... » Ce furent les derniers mots lancés par « La Croix-du-Sud ». Mermoz accomplissait sa vingt-quatrième traversée. Avec lui disparaissait un équipage chevronné. C'est grâce au sacrifice de ces hommes que maintenant des centaines de milliers de passagers franchissent les mers et les continents en toute sécurité.

On suivra un autre parcours par bateau, traversant le canal de Panama ; on calculera les kilomètres parcourus soit par l'avion, soit par le navire. Mesurant la différence de longitude Suisse-Chili, on trouvera la différence d'heure. De même, on fera remarquer la situation de l'hémisphère Sud et l'opposition des saisons avec notre hémisphère.

Enfin, on donnera les renseignements ci-dessous en faisant découvrir aux élèves tous ceux qu'ils pourront trouver eux-mêmes ; ils ajouteront des extraits de journaux et autres photos. Ainsi on aura utilisé l'actualité pour retenir l'attention de ces grands que l'école a de la peine à intéresser.

La République du Chili a 750 000 kilomètres carrés de superficie, sur lesquels vit une population de sept millions d'habitants. La densité de dix habitants par kilomètre carré n'étonne guère quand on sait que le 8 % de la surface du pays seulement est cultivable,

tandis que le 22 % est occupé par les forêts et le 13 % par les prairies et les pâturages, ce qui laisse un 57 % de terres improductives.

On y compte 2 500 000 bovins et 6 500 000 moutons et 10 600 kilomètres de voies ferrées, 50 000 kilomètres de routes et une auto pour 53 habitants.

Le pays s'étend sur 4000 kilomètres, alors que sa largeur ne dépasse jamais 200 kilomètres. Bordé par l'Océan à l'ouest, le désert et les Andes à l'est (sommets de 7000 mètres), il souffre d'un climat aride au Nord, océanique et froid au Sud et « méditerranéen » au Centre.

C'est dans cette région centrale où domine encore la grande propriété, que l'on cultive le blé, l'orge, le maïs, les plantes alimentaires comme les haricots, les pois, les lentilles. La vigne y prospère de même que les arbres fruitiers, en particulier les noyers. Les prairies du Chili méridional nourrissent des troupeaux de gros bétail, tandis que les moutons vivent dans les pâturages de l'extrême-Sud, d'où leur viande est exportée par les bateaux frigorifiques du Punta-Arenas.

Des scieries exploitent les forêts ; des tanneries, des minoteries, des brasseries, travaillent les peaux, le blé et l'orge.

Le Chili septentrional possède, à 3000 mètres d'altitude du minerai de cuivre qui fait du Chili le deuxième producteur mondial de ce métal (60 % des exportations du pays). Une ville s'est construite à proximité (20 000 habitants) dans une région aride et désolée.

Dans les cuvettes du désert, s'exploitent d'abondants gisements de **nitrate**s naturels dont le Chili est le seul producteur dans le monde ; des usines chimiques en extraient de l'iode, du borax, d'autres produits pharmaceutiques. Bien que la production d'engrais azotés leur fasse une sérieuse concurrence, les nitrates représentent le 20 % des exportations chiliennes.

Toute la région minière souffre du manque d'eau ; elle doit être ravitaillée par la région agricole du Centre, ce qui crée un important commerce intérieur.

Du minerai de fer, de l'excellent charbon, un peu de pétrole enrichiraient le pays si une main-d'œuvre qualifiée et d'importants capitaux pouvaient être utilisés à leur exploitation rationnelle.

Les Etats-Unis achètent la moitié des exportations chiliennes : tout le cuivre et la plus grande partie du nitrate. L'Angleterre est le deuxième client. La moitié des importations vient des Etats-Unis. L'Allemagne occidentale est le deuxième fournisseur.

Une voie ferrée partant de Valparaiso traverse les Andes (voie étroite, munie de crémaillère, pentes jusqu'à 8 %), par le tunnel de Cumbre (3300 mètres) et Mendoza, jusqu'à Buenos-Aires.

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés... ➔

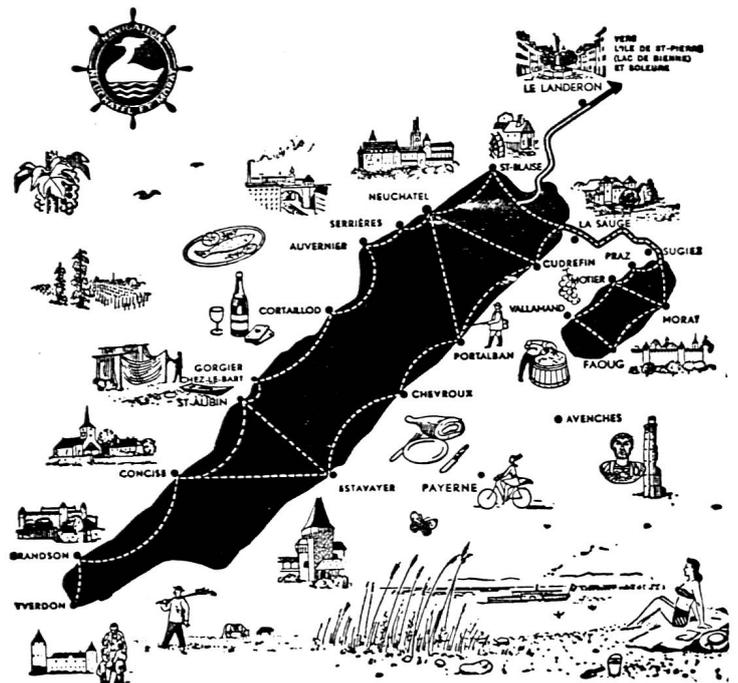
... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Biemme et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- Neuchâtel-Estavayer (via Cudrefin-Portalban)
- Neuchâtel-Estavayer (via Cortailod-St-Aubin)
- Neuchâtel-Ile de St-Pierre - Biemme
- Neuchâtel-Morat (via canal de la Broye)
- Morat-Vully et tour du lac

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.



Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12



1800 mètres

Magnifique point de vue et départ d'excursions en plein centre des Alpes Vaudoises

Taveyannaz - Solalex - Anzeindaz

Demandez tous renseignements à la Direction à Gryon

Prix spéciaux pour écoles

Qui fait de la PHOTOGRAPHIE
Toujours se souviendra
Et à l'envi méditera
Sur les heures claires de la VIE
Appareils, films, accessoires
Travaux d'amateurs de haute qualité

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

**PHOTO
PROJECTION
CINÉ**



*Beau-Rivage
Neuchâtel*

Col de Jaman

Alt. 1526 m. Tél. 6 41 69. 1 h 30 des Avants, 2 h. de Caux.
Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

Restaurant Manoïre

Ouvert toute l'année. Grand dortoir. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés
P. ROUILLER

CHAUMONT, NE

vis-à-vis du collège : nouveau

Tea-room - Chalet Marga

grande terrasse, dîner, soupe, assiettes
W. RÜEGSEGGER Tél. (038) 7 59 53

Les croquis topographiques et panoramiques

Voici quelques idées pour les plus âgés de nos colonies de vacances : il y a là de quoi les occuper pendant plusieurs journées, surtout si, après cela, ils font de véritables levés de cartes.

3

Activités de plein-air

Le croquis topographique

Et tout d'abord, ne confondons pas « croquis topographique » avec « levé de la carte ». Le premier se fait quasi sans instruments, le deuxième s'exécute au moyen de la planchette, du théodolite et même, actuellement, par photogrammétrie.

Quel est le but du croquis topographique ? Compléter les renseignements fournis par la carte ; remplacer la carte pour des territoires limités, dans un but précis.

Il y a deux moyens de l'exécuter.

1. D'après la carte

- a) Soit à la même échelle ; c'est alors une simple copie, voire même décalque, sur laquelle nous marquerons les erreurs de la carte, les changements de la couverture du sol opérés depuis l'établissement de la carte. Ce sera avant tout un travail d'entraînement pour le croquis.
- b) Soit à une échelle différente ; la copie se fera au moyen du quadrillage numéroté. Nous quadrillons la carte, puis nous quadrillons en plus grand (il est très rare que nous le fassions en plus petit) notre feuille. Chaque

ligne a un numéro (ou une lettre) correspondant sur la carte et sur le papier. Dès lors, il est facile de reproduire la carte avec une très grande exactitude et d'y ajouter tous les détails manquants.

2. Sans carte

L'exécution d'un croquis topographique est vraiment la mise en pratique de nos connaissances en topographie et en mensurations.

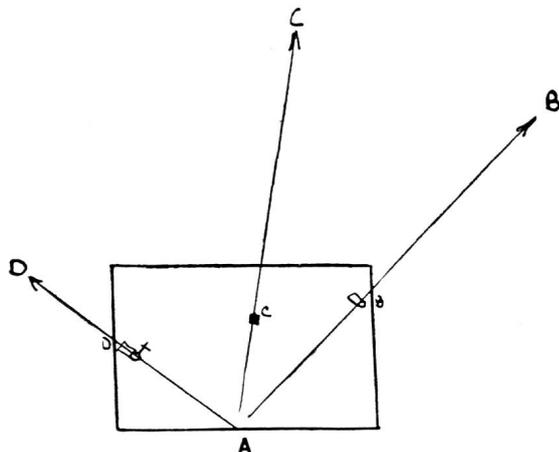
Il s'agit donc de faire un plan rapide, aussi exact que possible, du terrain à connaître.

Voici comment procéder, et, si vous le voulez bien, construisons ensemble un croquis.

Notre feuille étant épinglée sur une petite planchette ou un carton fort, choisissons tout d'abord un point d'où l'on voit si possible tout le terrain à relever. Marquons-le sur notre carte (A). Orientons-nous et indiquons le nord. Il sera en général plus pratique d'avoir le nord en haut du croquis et de choisir, par conséquent notre point de station au sud.

Ceci fait, laissons crayon et papier, et partons faire une petite randonnée pour reconnaître le terrain ; cela sera très utile plus tard, lors de la construction du croquis.

De retour, traçons sur notre croquis deux ou trois directions repères : AB, AC, AD. Pour ceci, plaçons notre planchette à la hauteur des yeux, sans changer son orientation, le point A contre l'œil. Pour faciliter cette opération, nous pouvons planter en A une épingle. Puis marquons au moyen de notre crayon ou en plantant également des épingles les points b, c, d, sur notre papier. Traçons les lignes Ab, Ac, Ad. Nous aurons ainsi trois directions repères justes, en ayant



évité de faire des mesures d'angles toujours longues et laborieuses. Calculons et mesurons les distances qui nous séparent des points de repère B, C, D et reproduisons-les sur notre croquis. C'est alors que le choix d'une échelle est obligatoire, pour que toutes les distances soient proportionnelles les unes aux autres.

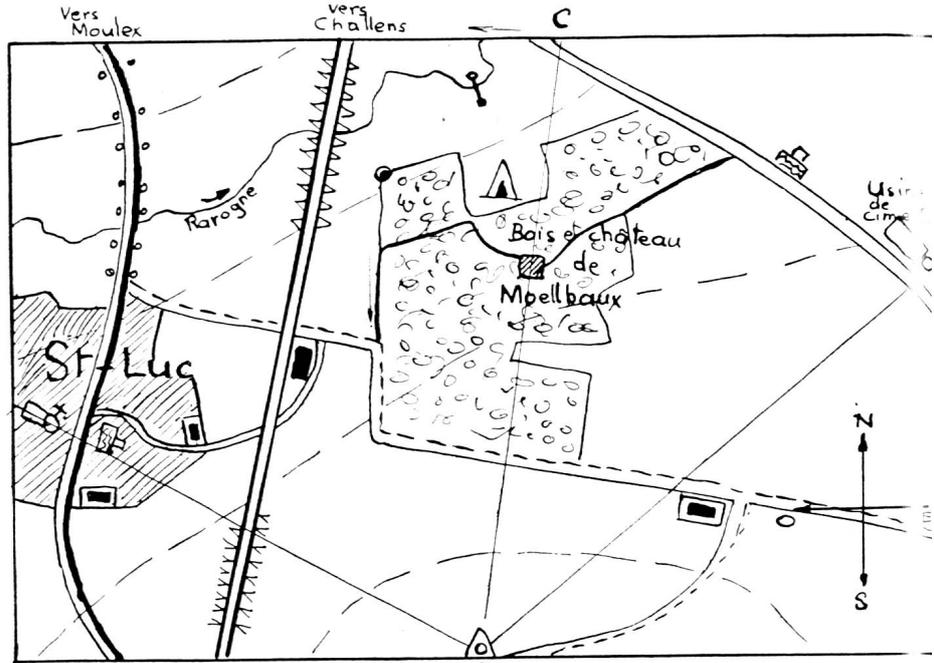
Dessignons ensuite les lignes marquantes du terrain : routes, ruisseaux, chemins de fer, limites des bois, etc.

Achevons le dessin au moyen des détails : maisons, fermes, arbres isolés, ponts, etc., sans toutefois nous laisser absorber par eux, car un bon croquis doit être clair avant tout.

Nous ne manquerons pas d'ajouter encore, à côté du croquis : l'échelle employée, la date, la signature ainsi que tous les renseignements désirables.

Remarques : N'oublions pas que, lorsque nous dessinons un croquis topographique, nous ne le faisons pas pour nous mais pour autrui. Il faut, par conséquent, que n'importe qui venant après nous sur ce terrain puisse se diriger d'après notre plan. Employons donc les signatures courantes pour exécuter nos croquis. Les seuls mots que nous devons trouver sur un croquis sont les noms de localités.

Il sera souvent intéressant de noter divers renseignements : fontaines, granges ou l'on peut cantonner, pont de fortune,



Croquis à vue de la région du camp de St-Luc

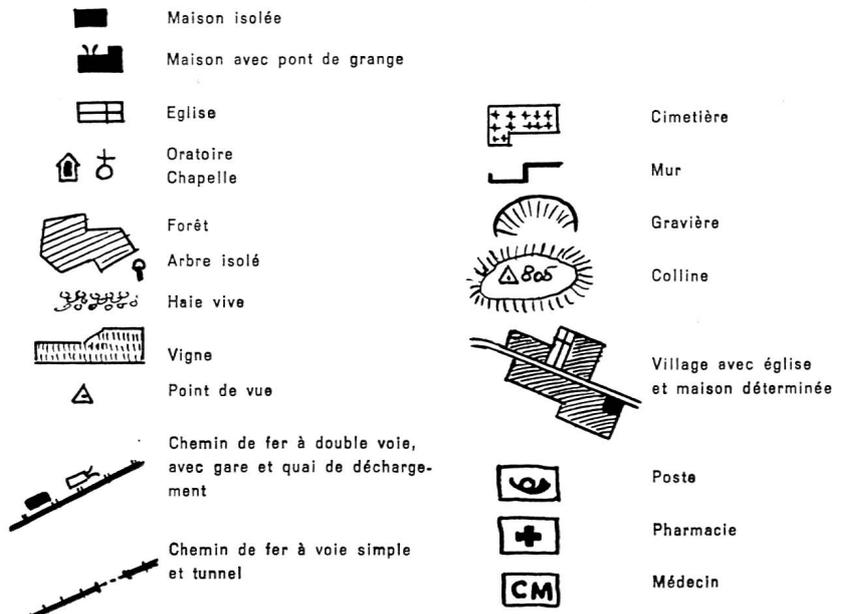
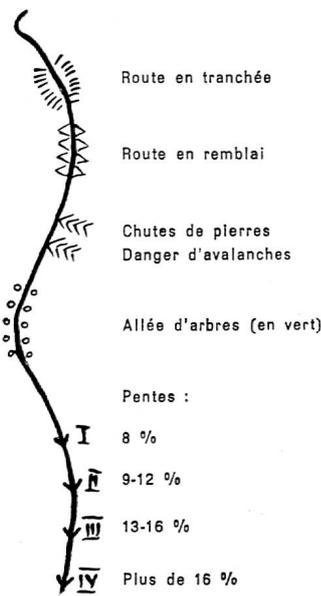
Echelle 0 200 400 600 800 1000
Date : 3. III. 40 Signature :

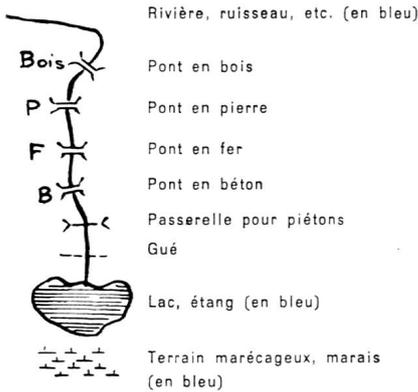
poste, pharmacie, mais faisons-le au moyen de signes conventionnels. Je vous en propose quelques-uns ci-après. A nous d'en créer d'autres au fur et à mesure de nos besoins, mais n'oublions pas d'en faire une petite légende.

Les courbes de niveau sont en général difficiles à exécuter. C'est pourquoi nous nous contenterons souvent d'indiquer par des flèches le sens des cours

d'eau ou, comme dans les cartes Michelin, de marquer le relief des routes à l'aide de flèches simples, doubles ou triples, suivant le degré d'inclinaison, dans le sens de la montée.

A l'exemple de nos cartes fédérales, ne craignons pas de colorier judicieusement nos croquis : forêts en vert, cours d'eau en bleu, rochers en noir, courbes de niveau en brun.





Quelques conseils en guise de conclusion :

1. Orienter le croquis vers le nord et placer la flèche d'orientation à droite, en haut, de façon que le croquis ait la même orientation que la carte.
2. Ecriture droite ; indication des lieux horizontale, sauf pour les cours d'eau où l'indication suit le tracé.
3. Placer un titre et une signature.
4. Indiquer l'échelle du croquis et la distance du point d'observation à deux ou trois autres points de repère nettement reconnaissables.
5. Si nous dessinons des hachures : faisons-les épaisses vers le sommet, moins denses vers la plaine. Et plus la pente est raide, plus les hachures sont courtes.
6. Le croquis est une reproduction du terrain, non pas une copie de la carte.

7. Ne dessiner que ce qui est strictement indispensable, intéressant pour celui qui utiliserait, après nous, notre croquis.

Esquisse : Esquisser une carte d'après une photo prise d'un avion.

Exercices

Coloriage : Sur les anciennes cartes au 1 : 100 000, colorier proprement les bois en vert, les routes principales en rouge, ce qui rendra tout de suite la carte plus jolie... et plus lisible.

Compléter la carte : Directement sur la carte, avec les signes conventionnels officiels, indiquer les nouveaux chemins, les nouvelles maisons, les ponts de fortune, etc.

Imagination : Dessiner un village imaginaire, avec légende complète : poste, église, bazar, boulangerie, etc.

Description dessinée : Donner la description d'un village, pendant que chacun fait le croquis d'après ces données.

Le croquis panoramique

n'est pas le dessin de paysage. Pourtant, en colonie, le croquis panoramique pourra presque tourner au dessin de paysage, afin de garder un souvenir vivant des beaux moments passés là-bas.

Trouvons un point de vue dégagé d'obstacles proches, pour ne voir que les grandes lignes de l'horizon.

Beaucoup d'exercices seront nécessaires pour avoir tout d'abord le coup de crayon et ensuite pour entreprendre in-

telligemment son croquis... sans oublier les règles de la perspective.

Divisons tout d'abord le terrain à dessiner en plans successifs, généralement bien distincts, qui seront dessinés foncés au premier plan et de plus en plus clairs au fur et à mesure de l'éloignement.

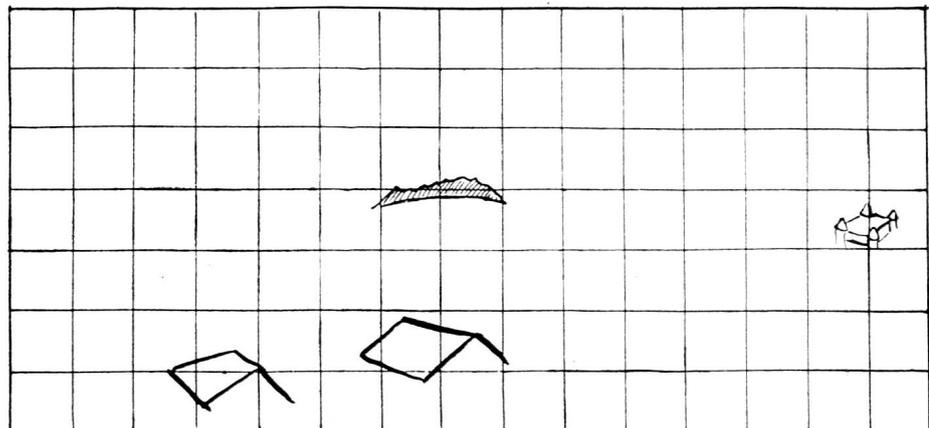
Ne confondons pas le croquis panoramique avec le dessin de paysage. Nous venons de voir dans quel cas on peut faire chevaucher les deux.

Dans le croquis panoramique, évitons le figolage, ne recherchons pas l'effet

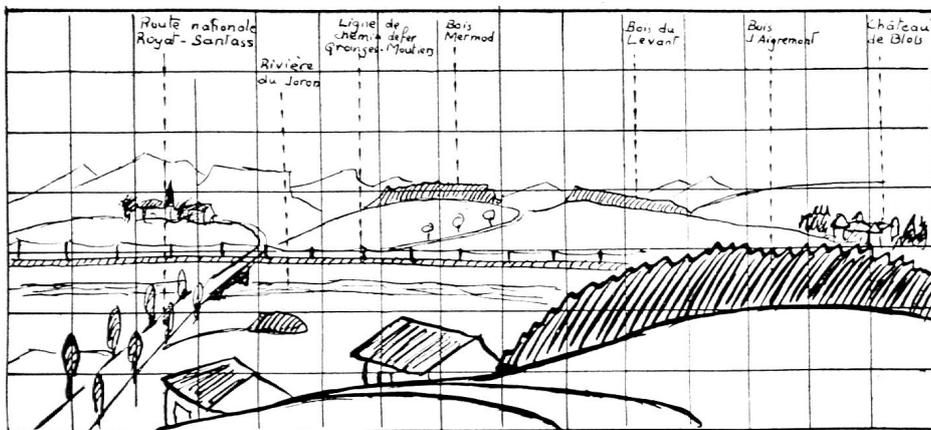
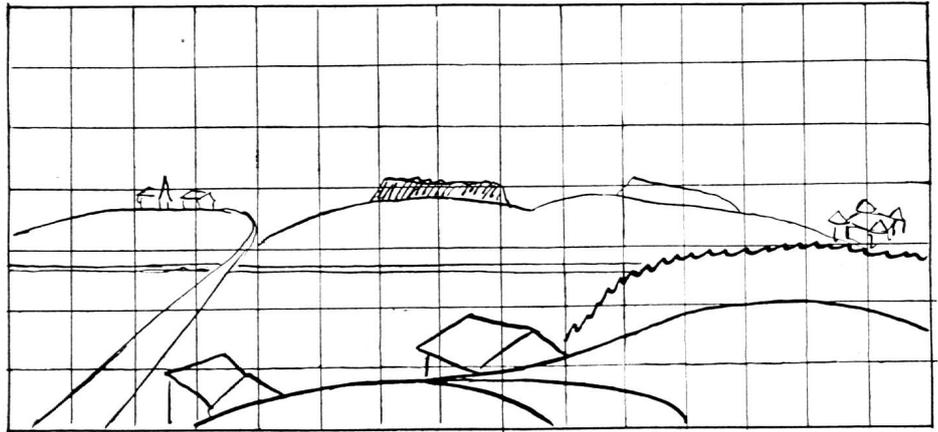
artistique, mais avant tout l'exactitude, en indiquant clairement villages, routes, bois et arbres isolés, ainsi que les différents plans marqués (nous l'avons déjà dit, mais nous insistons) d'un trait d'autant plus gros et d'autant plus noir qu'ils sont plus rapprochés. Arbres, maisons, etc., diminueront naturellement aussi en relation avec leur éloignement.

Pour l'exécution du croquis, nous utiliserons du papier quadrillé, qui permet un report facile des distances. S'il le faut, nous quadrillerons nous-même notre papier blanc.

1



2



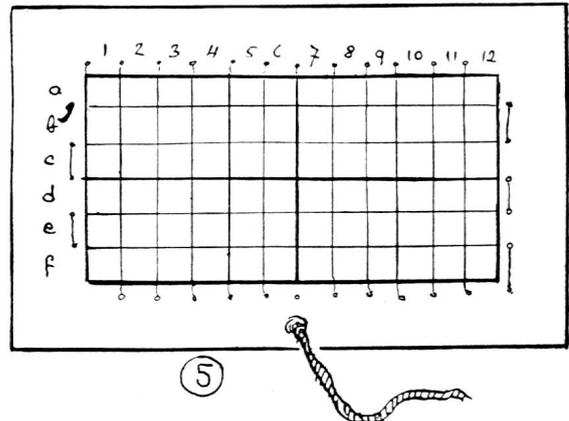
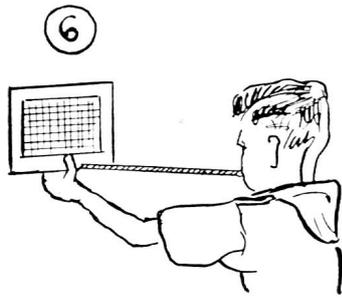
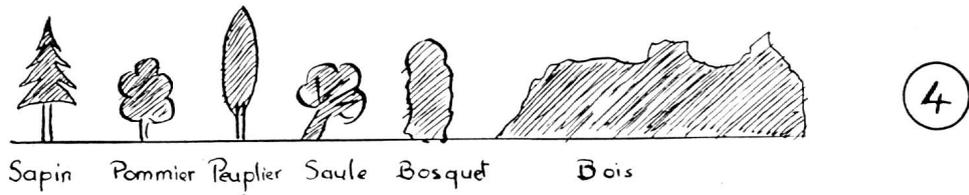
3

Choisissons ensuite un point de repère (arbre isolé, tour, cheminée) qui soit au milieu du paysage à reproduire et marquons-le sur notre croquis (fig. 1). Traçons l'horizontale et la verticale passant par ce point : elles serviront d'axes. Et c'est à partir de ces lignes supposées dans le terrain que nous mesurerons les autres distances, au moyen du crayon tendu à bout de bras. Cherchons et inscrivons d'autres repères, dans les angles notamment (fig. 2). Puis, après ce canevas de repères, dessinons le reste en travaillant sur le dessin entier, sans finir une partie avant d'avoir une vue d'ensemble. N'ajoutons des détails qu'à mesure de l'avancement du dessin (fig. 3). Tous les noms s'inscrivent au haut de la feuille, et nous désignons l'endroit mentionné par un pointillé de rappel. Les bois sont figurés par des hachures d'autant plus serrées, plus épaisses et plus foncées que le bois est plus proche, les routes et chemins par deux traits, les maisons isolées et les

agglomérations par leur silhouette, les autres objets par des silhouettes conventionnelles. N'oublions pas, comme pour le croquis topographique, d'indiquer le lieu de station, la direction dans laquelle a été faite le croquis (nous pouvons faire figurer cela par un petit croquis topographique simplifié), la date, la signature, les points cardinaux.

Résumons : Trouvons les points de repère. Dégageons les lignes caractéristiques et principales du terrain (crêtes, routes, contours des bois, etc.). Complétons par les détails. Mettons au net en renforçant les traits, en estompant les parties ombrées, en nous rappelant que les plans perdent de leur densité à mesure qu'ils s'éloignent.

Un viseur improvisé : Tendons à l'intérieur d'un cadre rigide des fils verticaux et horizontaux, formant ainsi un quadrillage à carrés égaux. Numérotions les carrés ainsi formés. Fixons au cadre une ficelle de 60 centimètres environ, au



bout de laquelle nous ferons un gros nœud.

Ce viseur nous aidera énormément à établir notre croquis, supprimant toute mesure à bout de bras avec un crayon. Pour viser, plaçons un croisement de fils sur un repère choisi sur le terrain et mesurons la place de chaque point d'après le carreau par lequel on le voit. Notre papier étant quadrillé de la même façon que le viseur, il ne reste plus qu'à reporter dans les carrés correspondants.

Bien entendu, le croisement de fils et le repère choisi devront toujours rester les mêmes.

L'observateur regardant le paysage à travers sa grille ne doit pas remuer la tête, mais uniquement les yeux pour passer d'un endroit à l'autre du terrain. D'autre part, il doit toujours tenir son viseur à la même distance des yeux. Voilà l'utilité de la ficelle qui, retenue dans la bouche par le nœud, devra toujours être tendue lors de la visée. Nous

pourrons, si nous le préférons, nous l'attacher autour du cou (fig. 6).

Pour faciliter l'identification des carrés, nous pourrons partager le cadre en quatre rectangles égaux, au moyen de fils de couleur. Cela permettra également de prendre pour points de repère le centre du viseur (croisement des fils de couleur) et le premier point choisi au centre du terrain (fig. 5).

J.-J. Dessoulavy.

Cet article est un extrait d'articles parus dans l'« Eclair... », la revue suisse de scoutisme, à laquelle le corps enseignant peut s'abonner. S'adresser à l'administration de l'« Eclair... », Maupas 55, Lausanne.

Chronique du TCS

« Toujours plus vite »

Il peut paraître surprenant de voir le TCS intituler cette deuxième petite chronique « Toujours plus vite » ! On était habitué à plus de modération de la part d'une association qui a des habitudes moralisatrices à l'égard des usagers de la route...

Eh bien ! qu'on ne se méprenne pas. « Toujours plus vite » ! n'est ici qu'une constatation tenant lieu de titre à une brochure destinée à l'enseignement de la circulation dans les écoles. Depuis nombre d'années, le TCS, soucieux de l'avenir, a compris la nécessité d'inculquer aux jeunes les règles de la circulation. Dès 1946, il fit paraître le « Manuel pour l'enseignement de la circulation » rédigé par M. Britschgi et destiné à l'instituteur ; ce volume de 236 pages (aujourd'hui épuisé), création entièrement nouvelle à l'époque, fut acquis par tous les cantons comme matériel de classe et constitua la base des initiatives ultérieures du TCS dans ce domaine, dont la brochure « Toujours plus vite », les tableaux muraux et leurs commentaires destinés à toutes les écoles secondaires, ainsi que les cours donnés par les patrouilleurs du TCS. Aux leçons données par les patrouilleurs du TCS, ajoutons les projections de diapositives, les matinées cinématographiques comportant un ou plusieurs courts métrages d'éducation routière, et, tout récemment, la création du groupe « TCS-Juniors ».

Parlons plus en détail du « Toujours plus vite » ! qui s'explique par un historique de la motorisation figurant aux premières pages de ce volume que nous recommandons aujourd'hui à l'attention des instituteurs qui ne le connaissent pas encore, ouvrage rédigé par Fritz Aebli et le TCS, copieusement illustré par Roger Gottardi et publié par le TCS et l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse. Un texte simple, direct, accessible aux jeunes esprits, leur permet de se familiariser avec l'évolution qui va de la voiture à vapeur à l'auto, de la draisienne à la motocyclette, pour en arriver au flot de la circulation et à ses lois. Puis, de nombreux exemples, agrémentés de croquis en couleur, tentent de familiariser le jeune piéton ou le jeune cycliste aux situations épineuses dans lesquelles il peut lui arriver de se trouver sur la chaussée. Tout cela présenté de façon extrêmement vivante par un personnage en culotte courte prénommé Pierrot. Au hasard, citons un seul de ces exemples :

« Pierrot a observé l'autre jour un cycliste qui jouait au coureur : il voulait aller aussi vite qu'un camion qui le précédait. Mais le gros véhicule a stoppé pour laisser la priorité de passage à une voiture. L'apprenti coureur a donné en plein de la tête dans l'arrière du camion. Pierrot, dès lors, s'est dit : **Laissons toujours assez d'espace entre nous et celui qui nous précède !** »

Une vulgarisation des signes et signaux complète cet agréable ouvrage qui a connu un grand succès (3 éditions) dont la première immédiatement épuisée, en tout 286 000 exemplaires. Prochainement, en automne 1962, paraîtra une quatrième édition de cet ouvrage.

Camp d'éducateurs et d'éducatrices (18 au 23 août) Vaumarcus

Inscription

Lits (avec draps) à disposition en nombre limité. Motiver sa demande.

Supplément : **Fr. 1.50** à **Fr. 2.—** par nuit.

Ce camp n'est pas strictement destiné aux « enseignants », mais à tous ceux qui, éducateurs et éducatrices au sens large du terme, assument quelque responsabilité à l'égard de leurs semblables : parents, infirmiers, infirmières, pasteurs, médecins, maîtres aux divers degrés de l'enseignement, etc.

Chacun y est libre de prendre part ou non aux diverses activités du camp.

Programme

Samedi 18, à 20 h. 30 : *La peinture moderne* (avec projections), par M. Jacques Monnier, professeur, Lausanne.

Dimanche 19, à 14 h. 30 : *Emancipation ou collaboration ? Hommes et femmes d'aujourd'hui*, par M^{lle} Madeleine Barot, Conseil œcuménique, Genève.

Lundi 20, à 9 h. 15 : *Les jeunes et nous*, par M^{me} Rosier, psychologue, Genève.

Mardi 21, à 9 h. 15 : *Pourquoi la Suisse a-t-elle été le premier (1529) et aussi le dernier (1712) pays européen à avoir une guerre de religion ?*, par M. David Lasserre, professeur, Lausanne.

Mercredi 22, à 9 h. 15 : *Civisme et culture*, par M. Alfred Berchtold, professeur d'histoire, Genève.

Jeudi 23, à 9 h. 15 : *Monteverdi (1567-1643) et la naissance de l'opéra*, par M^{lle} Lily Merminod, Lausanne.

Loisirs et sports

Il offre à ses participants des conférences variées (suivies de discussions) sur des questions d'actualité, des moments de recueillement et de musique, des promenades, des jeux et une occasion unique de contacts humains.

Responsables

Chefs de camp : M. William Cornaz, professeur, Riant Coteau, rue du Lac 4, Clarens, téléphone (021) 6 43 40 ; M^{me} Dolly Vuataz, chemin de Büren 13, Aïre, Genève, téléphone (022) 34 08 04.

Aumônier : M. le pasteur Hubert Grivel, Genève.

Prix

Par personne : **Fr. 40.—**.

Par couple : **Fr. 70.—**.

Par jour et par personne : **Fr. 10.—**.

CCP camp des éducatrices Vaumarcus, I 167 36, Genève.

Arrivée

Samedi 18 août, à 16 heures.

Départ

Jeudi 23 août, après le repas de midi.

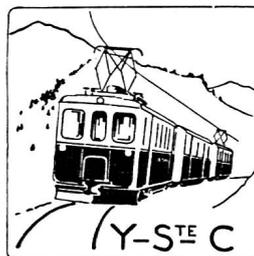


CONFISERIE
PATISSERIE
TEA-ROOM

Terrasse

Vous offre ses
spécialités renommées

NE Tél. (038) 6 91 48



La course d'école
idéale !

Sainte-Croix
Le Chasseron
L'Auberson

Renseignements : Dir. Yverdon - Ste-Croix, Yverdon.
Tél. (024) 2 22 15.

Pour l'enseignement de l'histoire aux degrés inférieur et moyen, la Guilde de documentation de la Société pédagogique romande vous offre :

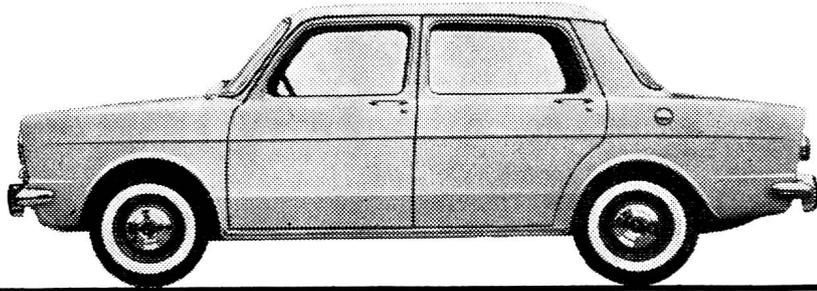
N° 4 :	Donndur, enfant des cavernes	1 fr.
N° 21 :	Des cavernes aux cathédrales avec 16 fiches de dessin	2 fr. 50
N° 27 :	Au temps des cavernes, avec 16 fiches de dessin	2 fr. 50
N° 35 :	La vie au moyen âge	1 fr.
N° 36 :	Au temps des lacustres	1 fr.
N° 42 :	De la pirogue au paquebot	1 fr.
N° 54 :	Les Helvètes, avec 10 fiches de dessin	2 fr.
N° 71 :	Châteaux vaudois, 22 fiches	2 fr.
N° 79 :	Moyens de transport terrestre	1 fr.

S'adresser à M. Morier-Genoud, Veytaux/Montreux.

**elle est si grande
à l'intérieur!**

simca 1000

Une ligne conçue pour les 10 années à venir! La voiture luxueuse de la catégorie des 5 CV. Moteur arrière 944 cm³. Puissance 45 CV. Plus de 120 km/h. Tellement avantageuse: 6590.- fr.



ça c'est simca

Sur simple coup de téléphone, vous fixerez votre heure pour un essai.

foga

Comptoir de Neuchâtel

23 mai - 3 juin

Les membres du corps enseignant et les élèves sont invités à participer au grand **concours touristique gratuit** organisé dans les halles. — 1er prix : 1 voiture ; 2e prix : 1 voyage à Rome.

Une ravissante course pour les écoles, d'un accès facile, agréable et bon marché

Mont-Pèlerin s/ Vevey

par le **FUNICULAIRE**

Prix : Vevey-Plan au Mont-Pèlerin :

1er degré : SC Fr. 0.70 AR Fr. 1.—

Tous renseignements tél. (021) 51 29 12.

LOCATION DE CARS... pour vos courses d'école

Demandez-nous un devis sans engagement, nous pouvons mettre à votre disposition des cars confortables, conduits par du personnel consciencieux et prudent.

Nous vous assurons une excursion faite dans les meilleures conditions. Adressez-vous en toute confiance à

AUTOBUS LAUSANNOIS
1, rue Centrale Tél. 24 93 10

Chaumont

SUR NEUCHATEL

Altitude 1100 mètres

- ◇ Le belvédère du Jura neuchâtelois, à 30 min. de Neuchâtel par tramway et funiculaire.
- ◇ But d'excursion remarquable, belle vue sur le lac, le plateau suisse et les Alpes.
- ◇ Prix de la course, aller et retour, Fr. 2.50.
- ◇ Tarifs spéciaux pour sociétés et écoles, réduction jusqu'à 65 %.
- ◇ Renseignements et prospectus à la Direction des tramways à Neuchâtel, tél. (038) 5 15 46.

**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

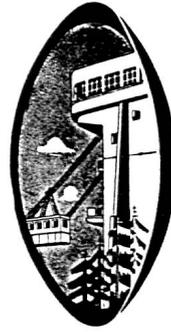
Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Échelle

(Haute-Savoie)
au terminus du tram No 8 Genève-Veyrier

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

**Prix spéciaux
pour courses scolaires.**

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève-Pas de l'Échelle (Haute-Savoie). Tél. 24 Pas de l'Échelle.

**POUR GRANDS ET PETITS
un**

choix étonnant de courses

par les Chemins de fer veveysans

Vevey - Châtel-St-Denis

Vevey - Blonay - Chamby

Vevey - Les Pléiades (1400 m.)

Demandez le dépliant avec carte
et 8 projets de courses



CHAMPÉRY MORGINS

Région idéale pour courses scolaires
Chemin de fer et autocars

AIGLE - OLLON - MONTHEY - CHAMPÉRY

Renseignements à la Direction AOMC à Aigle

PHOTOGRAVURE REYMOND S.A.

LAUSANNE (SUISSE)



illustrateurs de l'impression typographique depuis

1890



**VISITEZ
LE CHATEAU
DE VALANGIN**

(Canton de Neuchâtel)

Conditions spéciales pour classes primaires

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud). **Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses. Affections gynécologiques. Catarrhes des muqueuses. Troubles circulatoires. Phlébites.**

RHUMATISMES

Bains sulfureux. Bains carbogazeux. Eaux-mères. Bains de sable chaud. Douches-massages. Lavage intestinal. Inhalations. Ondes courtes. Mécanothérapie.
Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche. Hôtel : mai - septembre. Hôpital ouvert toute l'année.